28e ANNEE N° 2358 PARAIT LE SAMEDI 21 DÉCEMBRE 1912

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, *Place de la Mairie*, SISTERON.

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20

Commerciales (la ligne).....0.15

Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

"Les Barcelonnettes" et la loi militaire

Nous avons plaisir à remarquer dans le compte rendu d'une des dernières séances de la Chambre, à propos de la discussion de la loi des cadres, le vif hommage rendu par M. le Ministre de la guerre et par M. Messimy, rapporteur du budget, à l'initiative de l'actif et sympathique député des Basses-Alpes, M. André Honnorat.

Il s'agit de la mesure proposée par notre compatriote et déjà acceptée par la Chambre, qui facilite aux jeunes français décidés à aller s'établir à l'étranger, hors d'Europe ou résidant à l'étranger hors d'Europe au moment de l'appel de leur classe les conditions dans lesquelles ils pourront satisfaire aux obligations de la loi militaire.

Voici, au surplus le texte même de la discussion :

M. Messimy. — Notre collègue M. Honnorat, le 13 juillet dernier a déposé une proposition de loi tendant à modifier les conditions dans lesquelles les jeunes gens résidant hors d'Europe peuvent accomplir leur service. Et c'est moi personnellement qui ai demandé à la Commission de l'armée et à la Chambre de voter dans le plus bref délai — tellement je considérais qu'elle était urgente — cette proposition de M. Honnorat.

M. Etienne, président de la Commission de l'Armée. — C'est très exact

M. André Honnorat. — Puisque M. Messimy aborde cette question, il me sera bien permis de rendre hommage au concours empressé qu'ont trouvé auprès de lui ceux qui ont, comme moi, soulevé le problème devant le Parlement. C'est en effet le prédécesseur de M. le ministre de la guerre qui a insisté de la manière la plus pressante pour qu'on inscrive à l'ordre du jour de la séance du 13 décembre le rapport que notre regretté collègue M. Marc Sauzet avait présenté au nom de la Commission de l'Armée sur la proposition de loi dont j'avais saisi la Chambre.

On ne sera pas surpris que je profite de l'occasion pour rappeler que cette proposition votée ici sans débat, est depuis longtemps au Sénat et pour vous prier, Monsieur le Ministre de la guerre, de vouloir bien la faire aboutir le plus tôt possible, car il est temps et grand temps de remédier dans la mesure où on le peut à la situation trop fausse et trop dommageable dans laquelle se trouvent les jeunes gens qui vont au loin porter l'influence économique et intellectuelle de la France. (*applaudisements*).

M. Géo Gérald. — C'est très juste ! Le monde du commerce attend en effet cette réforme avec impatience.

M. Millerand, ministre de la guerre. — Je suis tellement de cet avis que cette disposition modificative de la loi de 1905, je l'ai laissée devant la Commission de l'Armée du Sénat, en lui demandant de la voter immédiatement, alors que je retirais les autres pour en faire un nouveau projet de loi. (*Très bien*).

Nous applaudissons de tout cœur à l'heureuse mesure, dont le mérite revient à notre compatriote. Elle est d'un intérêt national au premier chef, puisqu'elle tend à réduire le nombre croissant des insoumis. Pour nos populations, d'autre part, tentées d'aller chercher, pour le plus grand profit de la nation toute entière, au Mexique ou dans l'Amérique du Sud de périlleux mais rémunérateurs débouchés à à leur activité et à leur sens commercial, elle présente le précieux avantage de concilier leurs intérêts avec les obligations de la loi militaire

VARIÉTÉS

Courrier de la Mode

On m'a présenté hier une de nos jeunes auteurs et je suis restée un peu stupéfaite, car cette jeune personne est presque ma contemporaine et j'ai des cheveux blancs !!!

Je me demande pourquoi vous avons la manie d'appeler jeune un auteur déjà quinquagénaire ?

Être jeune n'est pas un honneur et il me semble qu'une vie d'honneur doit être encore plus respectable ! Alors ! Mais ici encore la Mode met son veto et ceux qui arrivent au succès ou à la célébrité doivent être jeunes, eussent ils soixante ans — inclinons nous.

Cependant lorsque le cas se présente pour une femme comme celle qu'on m'a présentée, il me semble qu'elle devrait accepter avec joie cette jeunesse littéraire, mais ne pas essayer de la vouloir au physique. La jeunesse du cœur et de l'esprit peuvent évidemment survivre à celle du visage — et c'est alors un charme de plus, mais elles ne peuvent s'apprécier de même façon.

Ceci pour vous répéter encore, amies lectrices, sachez vieillir et vous serez surprises de toutes les joies qui vous seront données par cette science qu'on oublie trop de nos jours.

* * *

— Que les nouveautés de la mode sont donc jolies parfois. Voici une toilette de soir absolument merveilleuse : fourreau de satin rose souple à traine pointue et serpentine, tunique de mousseline de soie d'un rose presque blanc brodé de similis mélangés : brillants et saphirs Cette tunique, très allongée devant, est drapée de côté sous un nœud de velours bleu pervenche, draperie de mousseline de soie au corsage, manches drapées et brodées scintillant aux moindres mouvements — velours bleu en turban léger — souliers de moire bleu brodée de similis bas de soie rose sur lesquels un paon faisant la roue est également brodé en perles multicolores.

Autre toilette destinée à une gracieuse jeune fille de la colonie italienne : robe de charmeuse or voilée de mousseline de soie de même teinte alourdie d'une étroite broderie de similis, fichu pèlerine drapé de côté en malines retenu par un cabochon de perle, double rang de grosses perles dans les cheveux, formant bandeaux arrêté de chaque côté par un cabochon et un gland de perles, longs gants de suède blancs.

On essaie en ce moment de lancer les gants pailletés qui firent fureur au XVIIe siècle, mais je crois que le gant de suède parfumé moulant si parfaitement le bras et la main, restera le préféré de beaucoup de coquettes.

* * *

Savez-vous, Mesdames, qu'un mot, un geste, la nuance d'une intonation, simple signe conventionnel cependant, peuvent suffire à faire reconnaître ceux qui sont « du monde » et et ceux qui n'en sont pas.

Ainsi, une femme aujourd'hui qui ne garderai pas son chapeau pour déjeuner serait considérée comme ne sachant pas vivre. Les cours étrangères donnent l'exemple de cette nouvelle manière d'être qui jadis eut semblé impossible.

* * *

Presque toutes les manches aujourd'hui se portent longues, ce qui n'empêche pas leur diversité, les unes sont formées de deux tissus, mi partie l'un, mi partie l'autre, un broché à fleurs s'inscrutant tout à coup au-dessus de la saignée dans un velours uni et cela sans couture apparente, une étoffe continuant l'autre comme si la manche était taillée d'un seul morceau ; d'autres fois la manche s'arrête au coude avec un revers qui laisse échapper une manche plus légère, charmeuse, voile, mousseline de soie ou dentelles. D'autres fois encore la manche de mousseline claire souple et légère descend d'un haut de manche de blouse en soie brochée plutôt sombre Dans ce cas la mousseline est montée irrégulièrement et forme plusieurs dents.

Une bien jolie toilette, quoique bien simple, est celle que l'on admirait la semaine dernière à un five o'clock tea, élégant sur une toute charmante nouvelle mariée du plus noble faubourg. Figurez vous une jupe toute plate montée à un blouson en pareil en velours broché réséda, garni au bas, au col et aux manches, demi longues, d'une bande de skungs, — ceinture brodée cachant la monture du blouson et de la jupe — tablier droit devant partant des épaules. C'était d'une simplicité presque monacale, « costume de pensionnaire » disait une douairière, enveloppée de mille enroulements sans cachet défini, mais de pensionnaire supérieurement chic et de bon goût dans sa sobre élégance.

Le tailleur de drap noir souple et brillant avec la courte veste à basque arrondie montée au dessus de la taille est le favori de presque toutes les jolies mondaines dont il affine encore la sveltesse et la ligne.

Le succès des robes blanches, crêpe ou satin, recouvertes d'une tunique de chantilly noir ou bleu s'accroît tous les jours. Pour les jeunes filles, la jupe de tulle plissé que retient une guirlande de mignonnes fleurettes vers la hauteur du genou, plaît toujours à toutes et ce n'est que justice, car rien ne vaut cette légèreté sur cette grâce ! C'est pimpant, jeune et coquet, tout ce qui peut parer le mieux les printemps de nos filles, c'est pourquoi cela nous plaît toujours autant pour elles.

J. ERARD

Pour tous renseignements, conseils, commissions, échanges, avis sur tous sujets, s'adresser à Mme Jeanne Erard, 10, rue Dombasle, Montreuil s/Bois (Seine).

PETITE CORRESPONDANCE

K.-S., Barcelonnette. — 1° Demandez un spécimen des "Grandes Modes de Paris", 18, Avenue de l'Opéra, vous vous abonnerez ensuite car vous verrez vous-même que ce journal est absolument ce qu'il vous faut.

2° Pour la coupe abonnez-vous à "l'Art dans le Costume", 23, rue Molière, Paris.

GERMAINE de V., Forcalquier — Les chemins de l'Etat vous donneront des billets circulaires pour ce parcours qui me parait très bien combiné. Adressez-vous à l'Administration Centrale, 20, rue de Rome, Paris.

PETIT OISEAU BLEU, Castellane. — 1° Vous pouvez très bien mettre cette toilette pour un mariage. Son élégance simple et de bon goût la met à portée de tous les milieux sans rien lui enlever de son charme, au contraire,

2° Quand vous serez à Paris je vous conseille de vous abonner à la "Chronique Féminine", 46, rue Richer, Paris, il y a de grande avantages, dont les premiers sont la fréquentation amicale de personnes instruites et distinguées s'occupant d'art et de littérature, milieu d'intellectuelles dans lequel vous vous plairez certainement.

SEVRIENNE B., Digne. — Dites à votre mari qu'il se renseigne s'il veut mais qu'il est prié de déposer ses titres au Comptoir National d'Escompte de Paris s'il veut assister à l'assemblée générale de cette société. Impossible autrement.

J. E.

Une bonne Précaution

Lorsqu'un simple rhume se prolonge et produit de l'essoufflement, craignez de devenir asthmatique ou emphysémateux. Employez alors la merveilleuse Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900 Elle calme instantanément les plus violents accès d'asthme catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites, et guérit progressivement Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

Un Drame à Peipin

Un chef de gare tué par le beau-frère de sa maîtresse

Le meurtrier se constitue prisonnier

La paisible commune de Peipin, canton de Volonne, située à quelques kilomètres de Sisteron, a été le théâtre d'un drame de famille qui s'est déroulé dans la nuit du 17 courant et ou une tierce personne y a trouvée la mort dans les circonstances suivantes :

A peu de distance de la gare de Peipin se trouve une grande maison habitée par les deux familles Brès, honorablement connues dans la région. Ces Brés sont deux frères, l'aîné, marié, habite momentanément seul, à Lyon où il est industriel et l'autre, le cadet, le héros du drame, est marié, père de deux enfants, exerçant les professions de maquignon et de cultivateur. Depuis quelques temps Brès Albert, âgé de 36 ans, soupçonnait la femme de son frère, résidante à Peipin et se trouvant dans une situation intéressante, d'entretenir des relations coupables avec M. Roux, chef de gare de Peipin, célibataire, natif de l'Isère et âgé de 45 ans.

Le célibat pesant sur son jeune âge, Roux, pensait à passer son temps le plus agréablement possible, il s'adressa à Mme Brès, femme de l'industriel lyonnais, qui ne repoussa pas les avances du chef de gare puisque les évènements le prouvent aujourd'hui.

Ce qui devait arriver arriva. Brès Albert resserra sa surveillance et convaincu d'être en quelque sorte autorisé à faire respecter l'honneur de son frère et de sa famille il se posa en justicier et prenant toutes ses précautions, aidé par la tranquillité de la nuit, il mit tout en œuvre pour accomplir son forfait en barricadant la fenêtre par laquelle avait pénétré nuitament le chef de gare et ne laissant qu'une issue de sortie : la porte. Brès attendit l'heure. A 3 heures du matin il le vit sortir et armé d'un révolver à balles blindées il tira à la distance de quelques pas sur Roux qui fut atteint dans la région lombaire et tué net sur le coup. Nullement effrayé du meurtre qu'il venait d'accomplir Brés réveilla son domestique et le maire de la commune, leur confiant la garde du corps, il alla se constituer prisonnier à la gendarmerie voisine.

Le parquet de Sisteron prévenu le matin se transporta sur les lieux accompagné du Dr Buès, médecin-légiste, qui fit une autopsie sommaire du corps et constaté le décès de Roux, qui sera inhumé à Froissard, son pays natal.

Au premier interrogatoire qu'a subit le meurtrier, il a déclaré qu'il croyait avoir à faire à un malfaiteur,

© VILLE DE SISTERON

mais contredit dans sa déclaration par sa mise en œuvre il a reconnu savoir fort bien tirer sur Roux.

M. Léris, juge, instruisant cette affaire, a constaté en effet, que Brès avait barricadé les fenêtres mais avait tout enlevé avant de se constituer prisonnier. Le juge a également entendu la belle-sœur volage qui parait être très affectée de ce drame que son inconduite a provoqué, et d'autant plus qu'elle est sur le point d'être mère.

M. Brès de Lyon, avisé immédiatement de la situation, est arrivé ici jeudi matin paraissant très peiné de ce drame de famille dont sa femme et son frère en sont les héros.

Ce gros évènement a également jeté un légitime émoi dans cette petite commune qui jusqu'ici ne connaissait que la gaieté de ses habitants et la paix des champs.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette triste affaire qui passionne la région où sont avantageusement connu la famille Brès et la victime.

Chronique Locale

SISTERON

Sainte-Cécile. — La célébration de la Ste-Cécile est un évènement local auquel personne ne saurait rester étranger, si tant soit peu, on s'intéresse à la musique, à la danse et... au St-Cécilon.

Favorisés par deux journées splendides, dimanche et lundi, nos musiciens ont fêté dignement leur patronne avec un confort de programme qui ne laissait rien à désirer et qui a été exécuté à la satisfaction de chacun

Le concert musical qui avait lieu l'après-midi, avait attiré un public choisi, et nos musiciens exacts — une fois n'est pas coutume — attaquaient a l'heure dite le premier morceau et finissaient leur concert par une fantaisie de WERTHER, aussi difficile que délicate et qui fut magistralement exécutée. A 7 heures le banquet réunissait membres actifs et honoraires, parmi lesquels on remarquait M. le Maire de Sisteron et M. le Capitaine Pichon, commandant d'armes. Au dessert, l'heure des discours étant arrivée, les musiciens eurent à supporter un assaut de discours très bien dits, où un peu de morale fut adressée aux jeunes par le président de la Musique, M. Pichon, quelques mots par M. le Maire et par M. Borel le chef de musique.

Après que les meilleurs chanteurs de la Société eurent régalé l'assistance de leurs meilleurs morceaux, le bal est ouvert par la musique en corps qui joue les premières danses et de suite la salle se remplie d'une jeunesse gaie et charmante qui anima jusqu'à 3 heures du matin ce bal de société.

Le lendemain nos musiciens vont fêter St-Cécilon par un gai souper au bastidon de St-Pierre. L'ouverture du concert pantagruelique est saluée par une bordée de feux d'artifice, tirés par M. Salomon, qui, à la fin du repas redouble de zèle et noie dans des jets de fusées, de feux de bengales et de feux d'artifice, toutes les malédictions de l'année que nos musiciens ont eu à supporter.

Au retour, un dernier pas redoublé retentit dans les rues de la ville et après un dernier choc de verres, chacun rentre chez soi emportant de ces deux jours le souvenir charmant et agréable qu'entretien l'art musical et la bonne camaraderie qui en est la conséquence.

Adjudication. — L'adjudication des fournitures diverses nécessaires à l'hospice de Sisteron a donné les résultats suivants :

Pain, pas de soumission ; viande, M. Donzion ; comestibles, épicerie, Entressangle ; anthracite et houille, M. Nicolas ; pommes de terre, pas de soumission.

L'Assistance. — La loi d'assistance aux infirmes et incurables, qui est l'œuvre charitable de la 3e République, vient au secours, rien que pour le département des Basses-Alpes, de 1.664 bénéficiaires, se divisant en deux catégories d'assistés : 1° assistés à domicile, 1.611 ; hospitalisés, 53.

Pour secourir ces 1.664 assistés, les charges totales s'élèvent à la somme de 1.219.966 fr. 12 auxquelles les communes participent pour 36.296 fr. 29 ; le département pour 30 596 fr. 13 et l'Etat pour la somme de 153.073 f. 65.

On peut donc être tranquille sur le sort des assistés, on voit que les charges qu'ils entraînent leur permettent d'être secourus convenablement.

Recensement. — Le Maire informe les propriétaires de chevaux, juments, Mulets et Mules, automobiles et motocyclettes, qu'aux termes de la loi du 3 Juillet 1877, modifiée par la loi du 22 Juillet 1909, ils doivent se présenter à la Mairie avant le 1e Janvier 1913, terme de rigueur, pour faire la déclaration de tous les chevaux, juments, mulets ou mules, automobiles ou motocyclettes qui sont en leur possession.

Match de football. — A l'occasion de sa fête annuelle, le *Sisteron-Vélo* organise pour le dimanche 29 décembre un match de football entre son équipe première et l'*Union Sportive Dignoise*.

Réunissant les meilleurs éléments et l'élite des spécialistes sisteronnais cette rencontre offrira un réel intérêt et nous engageons vivement le public qui s'intéresse de plus en plus aux sports à se porter nombreux autour des lignes de touche pour assister aux péripéties de cette rencontre qui promet d'être intéressante en raison de la valeur des équipes en présence

Voici la composition du team sisteronnais :

But: Perrymond ;

Arrières : Laugier, Collombon M.;

Demis : Chabaud, Fidèle, Bourgeon;

Avants : Tunin, Conis, Lieutier, Bouccard, Grosso.

Le coup d'envoi sera donné à 2 heures précises.

Si les circonstances le permettent, l'équipe sisteronnaise rencontrera le jeudi 26 courant l'équipe 1re du *Laragne Sport* au parc de la 2e Maisonnette.

Coup d'envoi à 2 heures.

Cinéma "Le Rêve". — Demain dimanche aura lieu une belle représentation avec une série de films des plus intéressant. Nous remarquons le *Foyer Perdu*, beau cinémadrame de G. Grillet ; *La Révolte de Redwod*, joué par la troupe du Colonel Clarke et la tribu des Indiens Sioux ; *La Gouvernante*, jolie comédie sentimentale. Du côté comique : *Rosalie et ses meubles fidèles* ; *Le bateau de Léontine* ; *Little Moritz et le Papillon : Jobard et le garçon de recette*. Du côté scientifique : *La grande Scolopendre*.

Enfin le *Rêve-Journal* et la *Guerre des Balkans* où nous assistons à l'action de Lule-Bourgas par une vue prise à 6 kilomètres du champ de bataille au moyen d'un teleobjectif.

Concours. — Un concours pour le surnumérariat de l'administration des Contributions indirectes aura lieu au chef-lieu de chaque département le 24 avril 1913.

Ne peuvent prendre part à ce concours que les candidats qui doivent avoir 18 ans au moins et 28 ans au plus.

Néanmoins, pour les fils d'employés, les bacheliers et les admissibles à l'Ecole Navale, la limite inférieure est abaissée à 18 ans.

Pour les candidats qui justifient soit de services civils peuvent entrer dans la liquidation d'une pension de retraite sur les fonds de l'Etat, soit de services militaires, la limite supérieure est reculée d'une durée égale à celle de ces services et de 5 ans au maximum.

Les postulants se procureront le programme de l'examen ainsi que la nomenclature des pièces qu'ils auront à fournir, à la Direction des Contributions indirectes de leur département où ils devront se faire inscrire avant le 15 février 1913.

Avis. — Les propriétaires qu'intéresse l'achèvement du canal de Ventavon sont priés de porter leur souscription à la mairie de leur commune avant le 1e janvier 1913.

Hygiène. — Nous signalons à l'attention particulière du balayeur l'androne de la rue Deleuze et le cabinet d'aisance de Bourg-Reynaud.

Echos du Palais. — A l'audience du 17 décembre comparaissent les auteurs de la rixe sanglante qui eut lieu au faubourg la Baume dans la nuit du 29 au 30 novembre, entre plusieurs italiens, et que *Sisteron-Journal* a raconté tout au long en son temps. Le tribunal a infligé les condamnations suivantes :

Gasparetti Dante, maçon, 6 mois de prison, Cussino Guiseppe, 3 mois ; Picard Angele, ménagère, 40 ans, 40 jours de prison, tous coupables de violence, coups et blessures et voies de fait sur la personne de Cassavello Emile, ouvrier mineur, âgé de 31 ans, actuellement encore en traitement à l'hospice de notre ville.

— L'affaire de mœurs dont il a été question dans les journaux de la semaine dernière voit son dénouement à cette audience par la condamnation de Consolin M, tenancier de la maison de tolérance à Sisteron, à qui il est infligé une amende de 100 fr. avec sursis pour embauchage de filles mineures en vue de la prostitution et encore à 1 fr. d'amende pour tenue irrégulière de ses registres.

— Fossati Julien, 28 ans, berger à Graus (B-d R), condamné à 25 francs d'amende pour défaut de déclaration de résidence et de nationalité.

P.L.M — Fêtes de Noël et du Jour de l'An. — A l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, les coupons de retour des billets des billets d'aller et retour délivrés à partir du 19 Décembre 1912, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 6 Janvier 1913, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend au billets d'aller et retour collectif délivrés aux familles d'au moins 4 personnes

Cercle de la Fraternité — Demain au soir, à 4 h. concours de manille au Cercle de la Fraternité.

Vieillard de 80 ans, seul, demande une domestique, gages de 40 à 50 francs. S'adresser au journal.

VIOLONS Violoncelles vieux, achetés chers, écrire à Henri POIDRAS, expert en lutherie, 12, rue Champ-Oiseaux, ROUEN.

On demande une femme de ménage, 3 heures par jour, six sous l'heure, S'adresser au journal.

CARTES DE VISITE
ET ENVELOPPES
IMPRIMERIE P. LIEUTIER
Place de la Mairie, Sisteron

Avis aux Propriétaires

Travaux de terrassements en tous genres ; défrichement, fouilles, fossés, puits, chemins, canaux d'irrigation et d'assainissement.

Création, réparation et entretien de parcs et jardins.

Plantation d'arbres et vignes, marcottage, taille et greffe. Reboisement forestier, clayonnage, barrage, etc.

Travail exécuté dans de bonnes conditions et à des prix modérés.

S'adresser au **Café de l'Agriculture**, place de la Mairie, Sisteron.

Des ouvriers, aptes aux travaux ci dessus sont demandés, même adresse.

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Méfiez-vous des imitations. — V. VAISSIER.

Les *Pilules Suisses* dépuratives, toniques, laxatives, sont sans rivales pour guérir la *constipation*. Elles ne fatiguent pas et ne changent rien aux habitudes. 1 fr. 50 la bte. Glaesel ph., 28, rue Grammont, Paris.

ETAT-CIVIL

du 13 au 20 Décembre 1912

NAISSANCES

Néant.

MARIAGES

Entre André Louis-Emile, cultivateur à Prébois et Mlle Barjavel Maria Victoria-Léa.

Entre Garcin François Fortuné et dame Curnier Marie Magdeleine Henriette.

Entre Duparchy Désiré, employé au P.L.M à Moirans et Mlle Figuière Augusta Fernande

DÉCÈS

Bonnetain Marie-Antoinette, veuve Simon Cuy, 77 ans, rue de l'Evêché. — Blanc Madeleine, 75 ans, hospice. — Berly Etienne, 68 ans, hospice.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SISTERON

Liquidation Judiciaire

AVIS

Par jugement du dix sept décembre mil neuf cent douze, rendu sur requête du débiteur, le Tribunal a déclaré en état de Liquidation judiciaire le sieur **Esmiol** Paul, négociant, domicilié et demeurant à **Sisteron.**

Monsieur Vias est nommé juge-commissaire, et Monsieur Gallissian, greffier de paix à Sisteron, liquidateur provisoire, chargé d'assister le débiteur.

Les créanciers sont convoqués à se réunir le **trois janvier** mil neuf cent treize, à **dix** heures du matin, pour examiner la situation du débiteur et donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif et sur l'élection des contrôleurs.

Pour le Greffier du Tribunal,
Le Commis-Greffier :
C. GIRAUD.

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me Pierre BOREL,
LICENCIÉ EN DROIT, NOTAIRE
à Sisteron (B.-A.)

A VENDRE
DE GRÉ A GRÉ

1° Une jolie petite **MAISON**, composée de 8 pièces, avec toutes commodités, sise à **Mison**, hameau des Armands.

2° Une **Blâche**, même commune, quartier de Maugrach.

Prix à débattre

Pour tous renseignements et pour traiter s'adresser à Me BOREL, notaire, chargé de la vente

---

A Céder de suite
pour cause de santé
Magasin de mercerie, lingerie et bonneterie

Ce magasin compte 40 ans d'existence et possède une clientèle sérieuse. Il est situé au centre des affaires.

Pour renseignements s'adresser au bureau du journal.

Cabinet Dentaire
E. CASAGRANDE
Dentiste
(visible tous les jours)
Place de l'Horloge, maison Gastinel,
à SISTERON (B-A)

ON DEMANDE un apprenti à l'imprimerie Pascal LIEUTIER, sur la Place.

Chemins de fer de Paris-Lyon Méditerranée

Fêtes de Noël et du Jour de l'An
Tir aux Pigeons de Monaco

Billets d'aller et retour de 1re et de 2me classes
à prix réduits
de Valence, Avignon pour **Cannes, Nice, Monaco-Monte-Carlo et Menton**
délivrés du 19 au 31 décembre 1912

Ces billets sont valables 20 jours (dimanches et fêtes compris) ; leur validité peut être prolongée une ou deux fois de 10 jours (dimanches et fêtes compris), moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de 10 %. Ils donnent droit à deux arrêts en cours de route, tant à l'aller qu'au retour.

De Valence à Nice, via Marseille, 1re classe 78 fr. 80 ; 2e classe 56 fr. 75.

D'Avignon à Nice, via Marseille, 1re classe 57 fr. 95 ; 2e classe 41 fr. 75.

UN PRÊTRE indique gratuitement recettes infaillibles pour guérir *promptement* et *radicalement* l'Anémie, maladies de l'**Estomac**, du **Foie**, de l'**Intestin**, **Diabète**, **Albumine**, maux de **Reins**, maladies des **Poumons** et des **Voies respiratoires**, **Coqueluche**. Ecrire à l'Abbé LAURET, Curé d'Ervauville (*Loiret*).

Les Grandes Conférences
paraissant dans
"LA REVUE HEBDOMADAIRE"
COMMENCENT CETTE ANNÉE
EN DÉCEMBRE

Abonnez vous à la REVUE HEBDOMADAIRE **avant le 1er Janvier 1913.**

Parce que :

— 1° La *Revue* publie depuis le **23 Novembre** le nouveau roman de M. **Maurice Barrès : "La Colline inspirée".**

— 2° La *Revue* a commencé, dès le **7 Décembre**, la publication des **Grandes Conférences**, qui, les années précédentes, étaient données fin Janvier.

— 3° A partir du 1r Janvier 1913, **les prix d'abonnement** seront augmentés, pour les nouveaux abonnés seulement

de 20 à 25 francs pour un an ;
10 fr. 50 à 13 francs pour six mois ;
5 fr. 75 à 7 fr. 50 pour trois mois ;
et le prix du numéro sera porté de 0 fr. 50 à 0 fr. 60.

Tous les abonnés qui souscriront avant le 1er Janvier 1913, bénéficieront des anciens prix.

GUERISON DES HERNIES
MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
BANDAGES SANS RESSORTS.

La hernie devient une infirmité grave si elle n'est pas maintenue dans l'abdomen. C'est un spectacle triste que de voir des gens atteints de hernies parfois très volumineuses qui glissent sous les bandages et qui grossissent démesurément.

Pourquoi porter un bandage qui fait souffrir et qui laisse glisser la hernie? Pourquoi exposer sa vie aux pires dangers de l'étranglement lorsque le remède est si près ? Cela ne doit pas être ; je vais même plus loin je dis que cela ne doit plus être.

Hernieux, vous avez déjà entendu parler du spécialiste M. Glaser, vous avez entendu vanter ses appareils, pourquoi n'iriez vous pas le voir et essayer ?

Les appareils de M. Glaser sont les plus solides et par ce fait ils sont les moins coûteux ; ils se portent jour et nuit sans gêne. Sans ressort et sans sous cuisse ils maintiennent les cas de hernies les plus tenaces et permettent les travaux les plus pénibles.

Que les sceptiques aillent donc essayer pour se convaincre puisque le soulagement est immédiat, la contention radicale et la guérison certaine.

En voici une preuve :

« Monsieur Glaser,

» J'ai le plaisir de vous informer que votre appareil m'a procuré la guérison définitive de la hernie dont j'ai souffert si longtemps. Aussi est-ce avec une vive reconnaissance que je vous annonce ce merveilleux résultat obtenu grâce à votre méthode ingénieuse, à tel point que dès l'application de cet appareil j'ai pu faire tous mes travaux en sécurité et entièrement à l'aise.

» Je vous autorise à publier ma lettre pour que ceux qui souffrent encore de cette cruelle infirmité en fassent leur profit.

» Louis BADIER,
» à Epinouze (Drôme.

» Le 22 février 1912. »

Nous engageons vivement toutes les personnes atteintes de hernies à venir voir M. Glaser à :

MANOSQUE, le 10 Janvier Hôtel des Postes.
GAP, le 11 Janvier, Hôtel des Négociants.
DIGNE, le 12 Janvier, Hôtel Boyer-Mistre
SISTERON, le Lundi 20 Janvier, "Hôtel des Acacias".
FORCALQUIER, le Jeudi 23, Hôtel Crouzet.

La brochure instructive et illustrée sera envoyée franco sur demande adressée à M. Glaser, Boulevard Sébastopol, 38, à Paris.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons démangeaisons, bronchites chroniques, maladie de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qui l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on apprécierа le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire à M. Vincent 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis, franco et par courrier et enverra les indications demandées.

Le Numéro de Décembre de « La Vie Heureuse »

Composé de 84 pages tirées sur papier de grand luxe, de 32 pages imprimées en couleurs, de 400 superbes gravures artistiques, sous une ravissante couverture d'après un pastel de *de la Perche*, de quatre hors textes en couleurs d'après *Peters*, *Reynolds*, *Ducreux* et *Fragonard*, ce Numéro de « Noël » de la **Vie Heureuse** est l'un des plus beaux que la célèbre revue ait réalisés.

Il contient *4 Scènes de Réveillon*, compositions en couleurs de Lelong, le maître de la Vie élégante, de Strimpl, le peintre délicat de l'intimité, de Brissaud, le maître de l'humour parisien ; *4 Noëls en Musique*, où vit, naïvement exprimée, la divine poésie de l'Adoration; *Une amusante Revue de fin d'année* qui unit à l'esprit de Franc-Nohain la verve des illustrations de Mich ; *Une nuit de Noël sous la Terreur* l'acte pittoresque et dramatique de Henri Cain et Maurice Bernhardt, qui vient d'être créé par Mme Sarah Bernhardt avec de saisissantes illustrations en couleurs de Strimpl ; *la Vierge et l'Enfant*, une nouvelle colorée et pathétique de Myriam Harry, illustrée par René Vincent ; *L'entrevue*, une nouvelle délicatement sentimentale de Colette Yver ; *L'heure bleue, l'heure rouge*, deux exquis poèmes en prose d'Abel Bonnard admirablement illustrés par Lelong ; *Le Passé et le Présent de la Mode Persane*, une exposition persane, présentée par un savant et spirituel commentaire de Claude Anet qui met en parallèle la Mode Persane des miniatures anciennes et la Mode de Paris ; *La Magie de la Coiffure*, les métamorphoses de la Beauté par la magie de la coiffure ; *En quel temps auriez-vous aimé être belle ?* six compositions de Drian, créateur inspiré et arbitre incontesté de la Mode invoquant l'âge d'or de la Beauté tel que le rêvent nos artistes les plus admirés.

Tous nos lecteurs voudront posséder ce numéro exceptionnel, vendu 1 fr. 50, le plus attrayant et le plus élégant des cadeaux de Noël.

Le Numéro de Noël des «Lectures pour Tous»

Une véritable galerie des célébrités contemporaines, tel est le titre que mérite le magnifique numéro que les **Lectures pour Tous** publient à l'occasion de **Noël**.

Ecrivains, artistes, explorateurs, tous ont collaboré à ce numéro incomparable, qui groupe un merveilleux ensemble d'articles, romans, nouvelles, poésies, récits de voyages, signés des noms les plus aimés du public.

Une délicieuse couverture en trois couleurs de René Lelong, qui est une fête pour les yeux ; d'innombrables illustrations, de saisissantes photographies, des compositions tirées en trois couleurs, voilà ce qui attire le regard dans ce superbe numéro, dont le texte enchantera tous ceux qui aiment ces joies de l'esprit : gaîté, fantaisie, imagination.

Donner sans augmentation de prix, pour *Cinquante centimes*, ce numéro exceptionnel, c'est un tour de force de luxe et de bon marché que pouvaient seules réaliser les **Lectures pour Tous**

Jugez en d'ailleurs par ce sommaire :

L'âne rouge, par Jules Claretie, de l'Académie Française ; illustration de Henry Morin. — *La Femme dont je rêve*, par Henri de Régnier, de l'Académie Française ; illustration de F. de Myrbach. — *L'aventure de M. de Tromelin*, par G. Lenôtre ; illustration de A. F. Gorguet. — *Les deux enfants de la Crèche*, par Auguste Dorchain ; illustration de M. Lalau. — *Lettres à une jeune fille*, par Colette Yver ; illustration de René Vincent. — *Le Drame de Fachoda*, (Mission Marchand), Journal de route du Dr Emily. — *Paris brille dans la nuit*, etc..

Abonnements. — Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le numéro 50 centimes.

MESDAMES pour *Douleurs, Irrégularités, Suppressions* ou tout **RETARD DES EPOQUES** adressez-vous de préférence *à un pharmacien* qui vous indiquera un produit sérieux et efficace. Ecrire en confiance LACROIX phen-spécialiste, Lille (Nord), qui vous enverra tous renseignements.

Bulletin Financier

Bourse très faible.

Le 3 0/0 s'incrit à 58 75 ex coupon de 75 centimes.

Les Fonds d'Etats étrangers sont en réaction assez sensible : Serbe 79.10 Turc 94.75 Extérieure 90.75, Russes consolidé 89.55.

Les Etablissements de crédit perdent pour la plupart le terrain reconquis. Crédit Lyonnais 1550 ; Société générale 819 ; Banque Franco-Américaine 490 ; Banco di Roma 111.

Les valeurs industrielles russes sont particulièrement atteintes : Hartmann 645 ; Maltzoff 1103; Naphte 627, Briansk 444.

Le compartiment cuprifère redevient mauvais : Le Rio s'échange à 1788.

Les valeurs diamantifères sont faibles : De Boers 505.50.

NOVEL,
42, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU
RICQLÈS DIGESTIF Anticholérique
RICQLÈS PRÉSERVE DES EPIDÉMIES
RICQLÈS DENTIFRICE ET EAU de TOILETTE Antiseptique
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS HORS CONCOURS PARIS 1900 2 GRANDS PRIX LYON 1905

ROYAL WINDSOR
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris.
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?
Si oui, employez le ROYAL WINDSOR
Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco du prospectus sur demande.* Entrepôt 28, Rue d'Enghien, PARIS.

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

POUR FAIRE **PONDRE LES POULES**
SANS INTERRUPTION
même par les plus grands froids de l'hiver

2.500 ŒUFS
par an pour 10 poules
DÉPENSE INSIGNIFIANTE
Méthode certaine. Nombreuses attestations
NOTICE très intéressante *gratis* et *franco*.
Ecrire : CONSTANT BRIATTE
Aviculteur, à PREMONT (Aisne)

ANGINES - LARYNGITES - GRIPPES
Influenza, Bronchites, Tuberculose, Asthme
guérison rapide et assurée par le
"PULVEOL"
qui s'emploie en
Inhalations, Gargarisme, Vaporisations
— EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES —

Epicerie-Droguerie Vve A. TURIN
Rue de l'Horloge — SISTERON

Spécialités de Café, Chocolats et Cacaos
Mastic pour le greffage ; Cire à cacheter les bouteilles
Légumes secs ; Morue 1er choix
Sulfate de fer et de cuivre ; Farine de lin ; Moutarde
Parfumerie ; Savons de toilette ; Bois et savon de Panama ; Essences
Alcool de Menthe ; Liqueurs ; Eau des Carmes
Teintures — Peintures — Antirouille — Eponges
Bouillies pour le Sulfatage des Vignes

Droguerie Ve TURIN, rue de l'Horloge, Sisteron

© VILLE DE SISTERON

Automobiles, Cycles, Motocyclettes.

'PEUGEOT'

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION AUTOMOBILES, prix très réduits

Francis JOURDAN succesr de H. Martel

Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

NOUVEAUTÉS !
Demandez chez tous les Libraires
1° La colle blanche supérieure
" FIXOL "
Se fait en 2 grandeurs de flacons
0 fr. 95 et 1 fr. 90
La meilleure des colles actuel
POUR TOUS USAGES
2° L'encrier breveté S. G. D. G
Inversable à niveau constant
Le " PLENUM "
Se remplit une fois par an !
4 Modèles - 1 fr. 95 à 14 fr.
Le plus économique et le plus parfait des encriers actuellement en vente.
HACHETTE & Cie. ÉDITEURS

Vient de Paraître
LA LIVRAISON
Complet en 20 Livraisons — Un franc net la livraison
LES MERVEILLES DU MONDE
LES PRODIGES DE LA NATURE — LES CRÉATIONS DE L'HOMME
Plus de 700 admirables Photographies
LIBRAIRIE HACHETTE & Cie, 79 Bd St-Germain-PARIS

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain
Paris
PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS
Jardins & Basses-Cours
3 Fr. PAR AN
LE NUMÉRO 15 CENTIMES
ABONNEMENT REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.
BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS
à Jardins & Basses-Cours
au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger ...)
Adresser ce Coupon avec le montant à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Gardez-Vous
des Bohémiens et des Chemineaux
leurs signes secrets et trucs dévoilés par
LA VIE À LA CAMPAGNE
Dans son Merveilleux Numéro Spécial
LA CHASSE EN 1900
25 Articles des 1ers spécialistes cynégétiques.
Couverture et 2 hors-texte en couleurs,
d'Admirables tableaux de Chasse
— 100 dessins et photographies —
En vente partout et chez Hachette et Cie
SPÉCIMEN d'un Numéro antérieur 0 fr. 25

Produits Alimentaires

Hygiéniques et de Régime
pour
DIABÉTIQUES, DYSPEPTIQUES, ALBUMINURIQUES
et personnes souffrant de l'Estomac
TÉLÉPHONE 44-09

F. GIRAUD

124, Avenue Thiers, LYON

Pain mousseline
Flûtes mousseline
Biscottes mousseline
Céréaline au gluten
Céréaline au Cacao
Céréaline à la viande de bœuf
Semoules mousseline de gluten
Semoules mousselines torréfiées
Flocons mousseline d'avoine
Flocons mousseline d'orge
Flocons mousseline de lentilles
Farine mousseline torréfiée
Farine mousseline de lentilles
Farine mousseline de haricots verts
Crême mousseline d'avoine
Crême mousseline d'orge
Crême mousseline de riz
Crême mousseline de févettes

Petit bananin. — Flocons mousseline haricots et pois verts. — Farine mousseline pois verts. — Crème de banane ; Crème mousseline « Radix » au suc de carotte. — Crème mousseline de pommes reinettes — Crème mousseline d'Epinards. — Crème mousseline de châtaignes.

Les pains et les flûtes se font sans sel pour albuminuriques

La Maison F. GIRAUD a obtenu les plus grandes récompenses dans toutes les Expositions où elle a présenté ses produits

Les demander dans toutes les bonnes maisons d'Alimentation
Boulangeries, Epiceries, etc., etc,

EXIGER LA MARQUE

Seule Maison de vente à Sisteron :
Epicerie Centrale F. AUDIBERT, rue Droite, 43

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER 21, Place de la Mairie, SISTERON, B-A

Impressions commerciales et Administratives
TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS
Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes
LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS
CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS
CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE
Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux
ENCRES DES MEILLEURES MARQUES
REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC
SOUS-MAINS ET SERVIETTES
Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Le gérant. Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON